

Au sein de la Région Grand Est, dans un environnement privilégié tant par la qualité du cadre de vie que par la richesse et la variété de son patrimoine, l'Agglomération de Chaumont (47 000 habitants – 63 communes), qui bénéficie dans un écrin de verdure d'équipements et de programmation culturelle variés s'illustre par une politique volontariste soucieuse d'apporter à sa population un cadre de vie répondant aux besoins de chacun.

L'Agglomération de Chaumont recrute en contrat saisonnier des :

DES REGISSEURS/AGENTS D'ACCUEIL TOURISTIQUES

Pour ses Haltes nautiques à Froncles et Viéville, et le port de la Maladière

Pour ses meublés à Viéville, Vouécourt, Soncourt-sur-Marne, Froncles

Missions:

Au sein de la Mission tourisme, et sous la responsabilité de votre responsable hiérarchique, vous serez chargé(e) d'accueillir les bateaux et les camping-cars, les locataires des meublés, de procéder aux inscriptions et aux états des lieux, aux attributions des emplacements et à l'encaissement des séjours et prestations diverses.

Vous devez également veiller avec rigueur au respect du règlement intérieur, et effectuer des missions d'entretien du site (entretien des meublés, des espaces communs et extérieurs)

Profil:

Vous êtes capable d'assurer la gestion comptable d'une régie de recette, l'accueil physique et téléphonique, et avoir un bon relationnel avec les usagers.

Doté(e) d'une bonne connaissance du territoire, vous êtes capable de renseigner les usagers sur les services et activités touristiques de l'Agglomération de Chaumont.

Vous parlez l'anglais, mais également l'allemand et/ou l'espagnol

Descriptifs des différents postes :

Halte Nautique et meublés à Froncles, meublés à Soncourt-sur-Marne

Poste du 12 au 25 août 2024 inclus

Travail du lundi au dimanche avec jours de repos selon planning défini, et bénéficie d'une indemnité compensatrice de congés payés.

Halte Nautique et meublés à Viéville, meublés à Vouécourt

Poste juillet 2024 ou août 2024

Travail du lundi au dimanche avec jours de repos selon planning défini, bénéficie d'une indemnité compensatrice de congés payés.

Port de la Maladière

Poste de régisseur suppléant du 6 avril au 27 octobre 2024

Travail les week-end et jours fériés

Rémunération statutaire : 1 801.73 € brut à proratiser selon le temps de travail effectif + chèques déjeuners.

Candidature (lettre de motivation + CV) à adresser avant le 17/03/2024 à : Monsieur le Président, BP32116, 52004 CHAUMONT Cedex 9 ou par mail à lgoujon@agglo-chaumont.fr

Merci de préciser pour quel(s) poste(s) vous postulez.

Pour tout renseignement complémentaire, contactez Madame Marion BOURNAC au 03.52.18.02.06
Chef de service Mission Tourisme, ou par mail à mbournac@agglo-chaumont.fr

Dans le cadre de la mise en place du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), vous êtes informés de l'enregistrement de vos données personnelles communiquées dans le cadre de votre candidature. A tout moment, vous pouvez en solliciter la suppression ou la rectification.